

Direction de l'accès à l'information et
de la propriété intellectuelle

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 14 juin 2023

Objet : Demande d'accès
N/Réf. : 1847 00/2023-2024.062

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 15 mai dernier, visant à avoir accès au registre ou tout autre document qui documente par territoire de RLS au Québec pour les années 2020, 2021, 2022 et, si possible, pour l'année en cours, les délais d'attente dans le réseau public pour obtenir : échographies, examens tomodensitométriques (numérisation), résonance magnétique (IRM).

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) ne détient pas de renseignements relatifs aux délais d'accès pour les modalités d'imagerie énoncés. Pour obtenir ces renseignements, vous devez adresser votre requête aux responsables de la Loi sur l'accès des établissements de santé aux coordonnées suivantes : [CAI liste resp acces.pdf \(gouv.qc.ca\)](#)

Par ailleurs, nous vous transmettons un fichier consolidé des données de 2020 à 2023 ventilé par période et modalités d'imagerie pour l'un des indicateurs de suivi utilisé par le MSSS afin d'assurer une vigie de l'accès à l'imagerie est la proportion des examens électifs primaires dont le délai d'attente se situe à l'intérieur du délai cible de < 90 jours. Nous portons à votre attention que ces données doivent être interprétées avec circonspection comme il s'agit de données autos rapportées.

Vous trouverez également ci-joint l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1)*.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur,

Original signé par

Annie Larivière pour
Robin Aubut-Fréchette

p. j. 2

N/Réf. : 23-CR-00001-82